

Le 18 juillet 2022

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-247

Déchets ménagers

Maintenance préventive des bennes à ordures
ménagères du service déchets ménagers

Contrat avec la société SEMAT
Groupe ZOELLER

Certifié exécutoire	26 JUIL. 2022
Reçu en préfecture	22 JUIL. 2022
Publié	26 JUIL. 2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L 2123-1 et R.2122-8 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés publics sans publicité ni mise en concurrence pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT ;

Vu l'arrêté Préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, et notamment la compétence obligatoire « Collecte des déchets ménagers » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020, accordant au Président la délégation de pouvoirs pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services, dont le montant est inférieur à 90 000 € HT ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que le contrat de maintenance préventive des bennes à ordures ménagères est arrivé à échéance ;

Considérant qu'il convient d'établir un nouveau contrat de maintenance préventive des bennes à ordures ménagères du service déchets ménagers ;

Considérant l'offre de la société SEMAT, Groupe ZOELLER ;

DECIDE

- d'approuver le contrat de maintenance préventive des bennes à ordures ménagères du service déchets ménagers avec la société SEMAT, Groupe ZOELLER ;
- de préciser que ce contrat est conclu à compter de sa notification pour une durée d'un an à prix unitaires sur la base des prestations réalisées au vu des prix unitaires du bordereau des prix (montant estimatif annuel de 12 795.60 € HT).

Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation
Jacques TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

